

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 12 avril 2018, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire suppléant : Monsieur Réal Émond

Les conseillers (ère) Monsieur Serge Dion
Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Julie Brisson
Monsieur Réjean Tremblay

Étaient absents: Madame Marie Claude Boudreault
Monsieur Donald Perron

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, monsieur Réal Émond, Maire suppléant, déclare l'ouverture de la séance ordinaire, sous la présidence de monsieur Réal Émond.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2018
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de mars
 - 4.2 Modification résolution no 16-11-2948 acquisition de terrains/ lots 3 809 193 et 3 809 189
 - 4.3 Emploi étudiant 2018/ Demande de subvention
 - 4.4 Demande de 2 bureaux / FADOQ de Longue-Rive
 - 4.5 Nomination responsable en urbanisme et inspecteur en bâtiment
 - 4.6 Contrat de travail / Coordonnateur des projets d'infrastructures
 - 4.7 Ventes pour défaut de paiements de taxes / Autorisation
 - 4.8 Avis de motion projet de règlement HCN-1021
 - 4.9 Présentation du projet de règlement HCN-1021
 - 4.10 Appel d'offres-Stabilisation végétale en compensation des pertes des milieux humides
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
 - 6.1 Demande d'aide financière/ Chœur Les gens de mon pays HCN
 - 6.2 Demande d'aide financière bourses d'études/ Centre d'études collégiales de Forestville

- 6.3 Invitation au 24^e Souper bénéfique de la rivière des Escoumins
- 6.4 Autorisation de dépenses / Souper des bénévoles
- 6.5 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités / MADA / Projet bâtiment 316, rue Principale
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
 - 7.1 Renouvellement adhésion 2018 Comité Zip
 - 7.2 Renouvellement adhésion 2018 CRCCCN
 - 7.3 Demande d'appui/ Milieux humides-Financement des nouvelles responsabilités
 - 7.4 Demande d'appui/ Déclaration commune-Forum des communautés forestières
 - 7.5 Demande d'appui / 9152-6830 Québec Inc. CPTAQ
 - 7.6 Entente avec les Loisirs St-Paul du Nord Inc.
 - 7.7 Officialisation des noms de rues/ Développement domiciliaire/ modification résolution 18-03-3208 (Reporté à la prochaine séance)
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
- 9.0 Avancement du Projet d'assainissement des eaux usées et aqueduc
 - 9.1 Mandat ingénieur pour conception plans et devis / Nouveau tronçon / TECQ Correspondances
- 10.0 Affaires nouvelles
 - 10.1 Analyse technique et économique pour la télémétrie / Projet d'assainissement des eaux usées et aqueduc
 - 10.2 Appel d'offres – réfection de la toiture édifice Hôtel de Ville
 - 10.3 Convention d'exploitation Hydro-Québec / Développement domiciliaire
 - 10.4 Autorisation de signature Acquisition terrains et de servitudes / Projet d'assainissement des eaux usées, d'aqueduc et de voirie
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

RÉSOLUTION 18-04-3225

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en reportant à une séance subséquente les points 7.7 et 9.1 et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2018

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 8 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
18-04-3226**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2018.

**DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU
MOIS DE MARS 2018.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 mars 2018;

**RÉSOLUTION
18-04-3227**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 133 436.48\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 31 mars 2018, et autorise le paiement des comptes dus;

QUE les comptes pour les travaux de la route de contournement et pour le projet d'assainissement des eaux au montant de 91 608.58\$ soient autorisés et ratifiés.

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

CHÈQUES DU MOIS D'AVRIL 2018

15850	ADMQ (inscription congrès)	602.47\$
15851	Aide-Tic (sécurité civile)	101.13\$
15852	Atelier Brisson Gagné (huile, filtre à gaz, filtre à l'huile)	101.14\$
15853	Automation d'amours (technicien)	228.80\$
15854	France Brassard (dépôt caisse)	28.80\$
15855	Chantale Otis (formation p.l.122, cotisation professionnel)	2 549.89\$
15856	Magasin coop des 5 rivières (essence, lait, nettoyeur)	724.11\$
15857	Électroméga (tableau)	120.72\$
15858	Entreprises Carl Brassard (entretien lumières)	763.97\$
15859	Groupe environex (test d'échantillon)	799.76\$
15860	Fabrique St-Paul (chauffage du mois)	1468.23\$

15861	FQM (formation élus, dicom)	856.44\$
15862	Garage Jeannine Boulianne (balai essui-glace, embout, rotella)	378.40\$
15863	Gontran Tremblay (prise de photo de l'assermentation)	69.00\$
15864	Groupe CCL (relieur à 4 anneaux)	835.62\$
15865	Imagexpert (hébergement web)	297.22\$
15866	Imprimerie Charlevoix (pince, enveloppe, chemide, livre français au bureau, attache)	850.18\$
15867	Gille Lavoie (frais de déplacement)	2 815.73\$
15868	Produit sanitaire lépine (carboy, chlore, carbonate)	1 871.81\$
15869	Louis Philippe Lepage (outils, bois-plancher, moulure)	958.06\$
15870	MRC de la Haute Côte Nord (conteneur, quote-part)	31 070.63\$
15871	Nortrax (lame-bolt, maintenance)	2 260.93\$
15872	Donald Perron (rencontre comité zip)	134.90\$
15873	Pétroles Paul Larouche (diésel)	7 626.68\$
15874	Pièces d'auto B.Guy (lampe, disjoncteur, capsule halogen)	52.47\$
15875	Pièces et service SG (huile)	86.28\$
15876	Rénovation JMBR (lame, contreplaqué, vis, rallonge)	561.08\$
15877	Garage Roger Foster (solenoid, coussinet, écrou)	206.62\$
15878	Sécur (système d'alarme)	204.53\$
15879	Services Info-Comm (licence logiciel)	176.88\$
15880	Ténaquip (machoir tendeur)	76.58\$
15881	Transport CN (dénégement du village, déneigement 2017-2018 patinoire)	7 467.62\$
15882	Soudure usinage Renaud Émond (arçaire sur griffe)	126.47\$
	L.P.Tanguay (crédit)	-239.24\$
Prélèvement	Commission de la santé au travail	434.36\$
Prélèvement	Visa (étui cellulaire, formation admq, manuel d'information)	274.82\$
Verser en mai	Production Pelletier	5 598.00
	TOTAL	72 541.09\$

LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES MARS 2018

1960	Bell Canada	135.94\$
1961	Bell Canada	14.02\$
1962	Hydro-Québec	1 623.74\$
1963	Hydro-Québec	1 308.70\$
1964	Hydro-Québec	633.35\$
1965	Hydro-Québec	277.77\$
1966	Hydro-Québec	2 556.38\$
1967	Hydro-Québec	1 387.40\$
1968	Ministère du Revenu du Québec	10 226.63\$
1969	Receveur général	3 658.72\$
1970	Vidéotron	71.11\$
1971	Vidéotron	99.80\$
1972	Vidéotron	410.42\$
1973	Vidéotron	77.53\$
1974	Vidéotron	42.96\$
15840	Ministère du Revenu du Québec (RRQ À PAYER)	29.04\$
15841	Chantale Otis (reer direction général)	1 292.34\$
15842	Production Pelletier (spectacle Alain François fête St-Jean)	3 600.00\$
15843	Loisirs St-Paul-Du-Nord (don activité quilles)	100.00\$

15844	Festi-Livre (don)	100.00\$
15845	Centre universitaire (abonnement)	150.00\$
15846	Conseil Régionale de la culture (abonnement marais salés)	35.00\$
15847	Société canadienne des postes	112.72\$
	Dépôt jeudi le 01 mars	6 218.12\$
	Dépôt jeudi le 08 mars	6 635.68\$
	Dépôt jeudi le 15 mars	6 665.26\$
	Dépôt jeudi le 22 mars	6 607.22\$
	Dépôt jeudi le 29 mars	6 825.51\$
TOTAL		60 895.39\$

**COMPTES À PAYER EN AVRIL
ASSAINISSEMENT DES EAUX ET ROUTE DE
CONTOURNEMENT**

DATE	CHÈQUE	NOM	MONTANT
19 mars 2018	186	Pierre Châteauvert	1164.13\$
27 mars 2018	199	Excavation Chicoutimi	83 430.97\$
22 mars 2018	200	Tetra Tech	6 438.60\$
23 mars 2018	201	SNC-LAVALIN	574.88\$
TOTAL			91 608.58\$

**MODIFICATION RÉOLUTION NO 16-11-2948
ACQUISITION DE TERRAINS / LOTS 3 809 193 ET 3 809 189**

ATTENDU QU'une résolution portant le numéro 16-11-2948 a été adopté lors de la séance du 17 novembre 2016 afin d'acquérir deux terrains portant les numéros de lots 3 809 193 et 3 809 189 et afin de donner suite à cette dernière, il est requis de modifier les signataires de la municipalité suite aux changements de direction générale ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Jocelyne Tremblay responsable des dossiers des propriétés de monsieur Armand Tremblay offre deux (2) terrains gratuitement à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les terrains sont déjà cadastrés ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain portant le numéro 3 809 193 est contigu au Chemin du Barrage appartenant à la municipalité et contigu au lot 7 724 106 appartenant également à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE sur le lot 3 809 189 (chemin menant au fleuve) des valves de services pour l'aqueduc sont installés et attendu que les employés doivent circuler sur ce lot pour se rendre aux installations municipales ;

**RÉSOLUTION
18-04-3228**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la municipalité accepte de faire l'acquisition de ces lots à titre gratuit ;

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires pour cette acquisition ;

QUE le Conseil mandate la notaire, madame Julie Gonthier-Brazeau pour la préparation du contrat d'achat et de tous autres documents requis à cette fin ;

QUE la présente résolution modifie et remplace la résolution no 16-11-2948.

EMPLOI ÉTUDIANT CANADA 2018 / DEMANDE DE SUBVENTIONS

RÉSOLUTION 18-04-3229

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées et par la présente à présenter et/ou entériner une demande de subvention pour 6 étudiants dans le cadre du Programme Emploi étudiant 2018.

DEMANDE DE DEUX BUREAUX / FADOQ DE LONGUE-RIVE

RÉSOLUTION 18-04-3230

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le don de deux bureaux de travail usagé à la Fadoq de Longue-Rive.

NOMINATION RESPONSABLE EN URBANISME ET INSPECTEUR EN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QUE madame Brigitte Lavoie a fait part à la directrice générale qu'elle ne désirait plus exercer les fonctions de responsable à l'urbanisme pour des raisons personnelles ;

CONSIDÉRANT QUE cette fonction nécessite un remplacement immédiat et que la directrice générale recommande l'ajout de cette fonction au poste d'agent de développement ;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agent de développement verra sa tâche augmenter à 40 heures par semaine au lieu de 30 heures actuellement ;

RÉSOLUTION 18-04-3231

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil nomme monsieur Yves Laurencelle au poste de responsable de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment en ajout de son poste actuel d'agent de développement ;

QUE les conditions salariales pour ce poste soient analysées lors de la politique salariale actuellement en élaboration, à la date de la présente ;

QUE le maire et la directrice générale soit autorisé à signer tous documents, contrat requis.

CONTRAT DE TRAVAIL / COORDONNATEUR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU'il est requis de reconduire le contrat de travail de monsieur Gilles Lavoie en ayant comme mandat de fournir une aide à la gestion dans le cadre du projet de réfection de la route 48930 (ancienne route 138), l'aqueduc et l'assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la reconduction du contrat de travail devra être en conformité avec le recueil de politique de gestion du Conseil du Trésor ;

RÉSOLUTION 18-04-3232

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil reconduise le contrat de travail de monsieur Gilles Lavoie dans le cadre du projet de réfection de la route 48930 (ancienne route 138) au poste de coordonnateur des projets d'infrastructures et autorise le maire et la directrice générale à signer ledit contrat de travail, effectif en date de la présente résolution.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES / AUTORISATION

ATTENDU QUE le conseil municipal adoptait une résolution en février 2018 afin d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre à la MRC la liste des immeubles à être vendu pour défaut de paiement de taxes ;

RÉSOLUTION 18-04-3233

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil désigne la directrice générale/ secrétaire trésorière et/ou la secrétaire-trésorière adjointe à enchérir et acquérir les immeubles pour lesquels il sera procédé à la vente pour défaut de

paiement des taxes en juin 2018, sans dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute autre créance.

AVIS DE MOTION / PROJET DE RÈGLEMENT HCN-1021

Québec
District de Saguenay
M.R.C. de la Haute-Côte-Nord
Municipalité de Longue-Rive

AVIS DE MOTION

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, **Julie Brisson**, conseiller (ère) de la Municipalité de Longue-Rive,

donne avis qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal un règlement relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, au plus tard deux jours avant la séance à laquelle il sera adopté, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité remettra copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande. Des copies seront également mises à la disposition du public dès le début de la séance où il sera adopté.

Julie Brisson, conseillère

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT HCN-1021

***** Dépôt et présentation projet règlement HCN-1021**

APPEL D'OFFRES / STABILISATION VÉGÉTALE EN COMPENSATION DES PERTES DES MILIEUX HUMIDES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à une invitation gré à gré pour le projet de stabilisation végétale de la rive en compensation des pertes des milieux humides découlant des travaux de la route de contournement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu les soumissions suivantes, le prix incluant les taxes :

- | | |
|--|-------------------|
| • Paysagiste Foster | 8 508.15\$ |
| • Gazon Savard | 21 873.99\$ |
| • Gestion DDG inc. | aucune soumission |
| • Comité Zip de la rive nord de l'Estuaire | aucune soumission |

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront payés en totalité par le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des Transports.

**RÉSOLUTION
18-04-3234**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde le contrat à la plus basse soumission conforme, soit celle de Paysagiste Foster au prix de 8 508.15\$ taxes incluses et autorise le paiement des travaux lorsque ceux-ci seront terminés.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ CHŒUR LES GENS DE MON PAYS HAUTE-CÔTE-NORD

**RÉSOLUTION
18-04-3235**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde une aide financière au montant de 100\$ à l'organisme le Chœur Les gens de mon pays Haute-Côte-Nord dans le cadre des concerts de juin prochain qui se tiendront sur le territoire de la Haute-Côte-Nord.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- BOURSES D'ÉTUDES/
CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE**

**RÉSOLUTION
18-04-3236**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde une aide financière au montant de 200\$ au Centre d'études collégiales de Forestville afin de contribuer à la remise des bourses d'études pour l'année 2017-2018 dans le cadre du gala qui se tiendra jeudi le 10 mai 2018 à 17 h 30 au Centre d'études collégiales à Forestville.

INVITATION AU 24^E SOUPER BÉNÉFICE DE LA RIVIÈRE DES ESCOUMINS

**RÉSOLUTION
18-04-3237**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'achat de deux billets au coût de 75\$ chacun pour la 24e édition du Souper bénéfice de la rivière des Escoumins qui se tiendra le 21 avril prochain à la salle du Centre Communautaire d'Essipit.

**AUTORISATION DE DÉPENSES/ SOUPER DES BÉNÉVOLES
2018**

**RÉSOLUTION
18-04-3238**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 1000.00\$ pour l'activité « Souper des bénévoles » qui se tiendra le 28 avril 2018 à 18 heures au Loisirs St-Paul-du-Nord.

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-
MUNICIPALITÉS/ MADA/ PROJET BÂTIMENT 316, RUE
PRINCIPALE**

**RÉSOLUTION
18-04-3239**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le dépôt d'un projet pour l'installation d'un élévateur au bâtiment du 316, route Principale appartenant à la municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité-Municipalité amie des aînés et autorise la directrice générale à signer tous les documents requis.

**RENOUVELLEMENT / ADHÉSION 2018 COMITÉ ZIP DE LA
RIVE NORD DE L'ESTUAIRE**

**RÉSOLUTION
18-04-3240**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2018 au montant de 125\$ auprès du Comité Zip de la Rive Nord de l'Estuaire.

RENOUVELLEMENT / ADHÉSION 2018 CRCCCN

**RÉSOLUTION
18-04-3241**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2018 au montant de 50\$ auprès de la Conseil de la culture et des communications de la Côte-Nord.

DEMANDE D'APPUI / MILIEUX HUMIDES-FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité ;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans ;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques ;

CONSIDÉRANT QUE l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée ;

CONSIDÉRANT QU'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et les municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec ;

**RÉSOLUTION
18-04-3242**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi ;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre au MRC de compléter l'identification des milieux humides ;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques ;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévue à la Loi n° 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leur compétence et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques ;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DEMANDE D'APPUI / DÉCLARATION COMMUNE FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2.8% de l'économie québécoise ;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9.5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives ;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signatures représentatives des différentes activités économiques liées à la forêt ;

**RÉSOLUTION
18-04-3243**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (cc. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier Ministre du Canada.

DEMANDE D'APPUI / 9152-6830 QUÉBEC INC.- CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 9152-6830 Québec inc. présente une demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'inclure en zone agricole une partie du lot 140 du rang A Seigneurie des Milles-Vaches situé sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive, MRC de La Haute-Côte-Nord et dans la circonscription foncière de Saguenay et actuellement exploité en production de bleuet sauvage nain ;

**RÉSOLUTION
18-04-3244**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil appuie la demande de l'entreprise 9152-6830 Québec inc., relativement à sa demande d'inclusion en zone agricole d'une partie du lot 140 rang A de la Seigneurie des Milles-Vaches et représentant une superficie de 185.8 hectares.

ENTENTE AVEC LES LOISIRS ST-PAUL DU NORD INC.

CONSIDERANT QUE, le 12 août 1987, la Municipalité de St-Paul-du-Nord a acquis des Loisirs de St-Paul-du-Nord inc., son immeuble situé au 530, rue Principale (anciennement route 138) ainsi que ses équipements de loisirs ;

CONSIDERANT QU'en vertu de sa résolution numéro 3428 adoptée le 6 juillet 1987, la Municipalité a confié aux Loisirs de St-Paul-du-Nord inc., la gestion des activités de loisirs se déroulant audit immeuble, à certaines conditions ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était en outre réservé le droit de fermer les portes de l'établissement s'il était impossible de le rentabiliser ;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs des Loisirs de St-Paul-du-Nord inc., ont informés verbalement le conseil municipal de leur démission en avril 2017 ;

CONSIDERANT QUE suivant l'article 2125 du *Code civil du Québec*, la Municipalité peut unilatéralement résilier un tel contrat de service indépendamment du respect ou non des conditions convenues ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est compétente en matière de culture, loisirs et activités communautaires et peut exercer elle-même cette compétence ;

PAR CONSÉQUENT,

**RESOLUTION
18-04-3245**

**IL EST PROPOSE PAR Monsieur Réjean Tremblay
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité met fin, à compter du 12 Avril 2018, à tout contrat de service la liant avec Les Loisirs de St-Paul-du-Nord inc. incluant la gestion des activités de loisirs se déroulant au 530, rue Principale (anciennement route 138) ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux administrateurs des Loisirs de St-Paul-du-Nord inc.;

QUE le maire et la directrice-générale sont autorisés par la présente à prendre toutes les mesures nécessaires pour donner suite à la présente résolution, notamment pour récupérer les clés de l'immeuble.

CORRESPONDANCES

*** Dépôt de la liste de la correspondance du mois de mars 2018.

**ANALYSE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE POUR LA
TÉLÉMÉTRIE/ PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
USÉES ET AQUEDUC**

CONSIDÉRANT QUE la firme Tétratech a procédé à une analyse technique et économique pour la télémétrie dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées et d'aqueduc afin de déterminer la meilleure technologie et à coût réduit;

CONSIDÉRANT QUE le rapport indique que la technologie cellulaire représente une économie importante par rapport à l'installation d'un système radio d'environ 20 602\$ pour les coûts d'installation;

**RÉSOLUTION
18-04-3246**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil retienne l'option de liens cellulaires pour la conception du nouveau système de télémesures à être déployé pour la supervision et l'opération des nouveaux ouvrages à venir dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées, d'aqueduc et de voiries.

**APPEL D'OFFRES / RÉFECTION DE LA TOITURE HÔTEL DE
VILLE**

**RÉSOLUTION
18-04-3247**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour la réfection du toit de l'Hôtel de Ville, le tout conformément aux processus d'appel d'offres en vigueur selon la loi.

**CONVENTION D'EXPLOITATION HYDRO-QUÉBEC /
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

**RÉSOLUTION
18-04-3248**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à procéder à la signature de la convention pour les réseaux de distribution aériens pour le développement domiciliaire identifié « Projet près du 74 rue Giroux, Longue-Rive » ainsi que l'entente de contribution au coût des travaux, attendu que ces frais seront assumés par le MTMDET.

**AUTORISATION DE SIGNATURE ACQUISITION TERRAINS
ET SERVITUDES/ PROJET**

**RÉSOLUTION
18-04-3249**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil ratifie et autorise le maire et la directrice générale à procéder à la signature des projets d'ententes suivants pour le dossier du projet d'assainissement des eaux usées, d'aqueduc et de voirie, attendu que lesdites ententes découlent du mandat transmis à Évaluations Manicouagan Inc. :

Acquisition de partie de terrain

- Monsieur Albert Quinn cadastre 3 809 020

Acquisition de servitude temporaire de construction :

- Monsieur Yvon Girard, une partie du lot 3 808 468
- Monsieur Rock Girard, une partie du lot 3 808 466
- Monsieur Patrice Tremblay, une partie du lot 3 808 010
- Madame Isabelle Hovington, une partie du lot 3 808 322

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 40, Monsieur le Maire suppléant invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 h 57.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION
18-04-3250**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance levée à 19 h 57.

Je, Réal Émond, maire suppléant, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyens présents : 18

**Réal Émond
Maire suppléant**

**Chantale Otis,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière**